

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et de la
souveraineté alimentaire

Arrêté 4 Juillet 2024

portant nomination du directeur de l'Ecole nationale des services vétérinaires.

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu le décret n° 2009-1641 du 24 décembre 2009 portant création de l'Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (Vet Agro Sup), notamment l'article 5 ;

Vu l'avis du conseil de l'Ecole nationale des services vétérinaires en date du 2 juillet 2024 ;

Vu la proposition de la directrice générale de l'Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VetAgro Sup) en date du 2 juillet 2024.

Arrête :

Article 1^{er}

M. Hadrien JAQUET, inspecteur en chef de santé publique vétérinaire, est nommé directeur de l'Ecole nationale des services vétérinaires, directeur adjoint de l'Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (Vet Agro Sup) à compter du 1^{er} septembre 2024.

Article 2

La directrice générale de l'Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (Vet Agro Sup) est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Fait à Paris, le 4 Juillet 2024

Pour le ministre et par délégation :

Le directeur général de l'enseignement et de la recherche



Benoît BONAIMÉ